



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique et de la Technologie

***Centre d'Etudes et de Recherches Economiques
et sociales***

PROJET DE RECHERCHE FEDEREE

**APPEL A PROPOSITIONS
2009**

Démographie et changements sociaux.

Janvier 2009

1- Présentation et cadre général

Le Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales sous couvert du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie lance, au titre de 2009, un appel à propositions pour le financement d'un Projet de Recherche Fédérée dans le domaine suivant :

Démographie et changements sociaux.

Le projet de recherche fédérée fédérera des laboratoires et des unités de recherche pluridisciplinaires et des partenaires socio-économiques, qu'il s'agisse d'entreprises, d'organismes spécialisés publics et privés, d'associations, ou autres, en vue d'apporter des solutions concrètes à des problématiques de recherche ciblées en liaison avec le développement socio-économique du pays.

Mis à part la production scientifique et la formation diplômante, ce qui est recherché à travers ces projets est l'aboutissement, au bout d'une durée de 4 années, à un produit de recherche final **concret** comme le développement de stratégies ou la conception de solutions pratiques et de plans d'actions, etc. Ainsi, ces projets serviront de base pour la mise en place de réseaux de recherche thématiques.

La pertinence scientifique, la complémentarité et la synergie entre les différentes équipes de recherche, d'une part, et entre les équipes de recherche et leurs partenaires socio-économiques, d'autre part, constitueront les facteurs essentiels pour l'éligibilité des projets proposés.

2- Domaine et Thématiques de l'appel à propositions

Cet appel à propositions 2009 concerne le domaine de recherche ainsi que les thématiques prioritaires qui y sont rattachées suivants :

Domaine de recherche	Thématiques de recherche prioritaires
Démographie et changements sociaux.	<ol style="list-style-type: none">1- Effets de la transition démographique.<ul style="list-style-type: none">- Démographie et enseignement.- Démographie et effets socio-économique.- Mobilité sociales, perspectives migratoires.2- Condition économique des ménages.3- L'Intégration sociales.4- Genre et évolution sociales.5- Société et santé.

3- Conditions de participation

L'appel à propositions est ouvert à toutes les structures **tunisiennes de recherche : Laboratoires et Unités de Recherche.**

Tout Projet de Recherche Fédéré soumis doit remplir les trois conditions préalables suivantes :

1. Le projet doit fédérer au moins trois structures de recherche, deux laboratoires et une unité de recherche.
2. Toute équipe de recherche doit comporter au moins, deux chercheurs statutaires. Par ailleurs, sa composition doit refléter, tant en nombre qu'en qualité, l'importance de la masse critique globale des laboratoires dont l'équipe est issue. Au besoin, d'autres chercheurs externes aux structures de recherche associées peuvent y être intégrés.
3. Les équipes de recherche doivent associer au projet, au minimum, **un partenaire socio-économique** public ou des institutions du secteur privé : entreprise, association, organisme spécialisé par axe de recherche.

Les responsables des équipes de recherche et les représentants des partenaires socio-économiques du projet constitueront le **Comité de Pilotage du** Projet de Recherche Fédéré. Ce comité désignera **un coordinateur scientifique du projet** parmi les chercheurs ayant le grade de professeur, de maître de conférences ou grades équivalents.

4- Durée et critères de sélection des projets

Les projets doivent être programmés pour **4 ans, soit la période 2009- 2012.** Ils seront évalués par le Comité National d'Evaluation des Activités de la Recherche Scientifique. Les dossiers seront retenus sur la base des résultats de cette évaluation.

La sélection tiendra compte, en particulier, des éléments suivants :

1. Conformité avec les thématiques proposées,
2. Pertinence scientifique et aspects appliqués du programme de recherche proposé,
3. Pluridisciplinarité et complémentarité des équipes de recherche,
4. Retombées socio-économiques attendues et opportunités de mise en application et de transfert des résultats de recherche.

5 Soutien financier apporté aux projets retenus

Le Projet de Recherche Fédérée retenu recevra **un financement annuel sur 4 ans.** Ce financement servira principalement pour :

1. L'acquisition des **équipements scientifiques** nécessaires pour la réalisation du projet,
2. Couvrir les frais de **fonctionnement**,
3. Couvrir les frais de réunions de coordination et de séminaires,
4. Employer des chercheurs et étudiants-chercheurs par **contrats à durée déterminée.**

6- Suivi et évaluation des projets retenus

Le Projet de Recherche Fédérée retenu fera l'objet **d'une évaluation scientifique à mi-parcours** par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie. Le Comité National d'Evaluation des Activités de la Recherche Scientifique se chargera de **l'évaluation finale** des projets au terme des quatre ans d'activités.

7- Propriété intellectuelle

Conformément à la loi n° 94 -36 du 24 février 1994, relative à la propriété littéraire et artistique, il appartient aux chercheurs, notamment aux responsables des structures de recherche, de prendre toutes dispositions utiles, après accord du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie, afin d'assurer la protection efficace et la répartition correcte de la propriété intellectuelle issue de la réalisation des projets et ce avant la publication des résultats de leurs travaux.

8- Constitution des dossiers

Le coordinateur scientifique de projet de recherche fédérée devra d'abord déposer auprès du Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales **une lettre d'intention** suivant le formulaire ci-joint.

Il assurera par la suite la rédaction de **la proposition du projet** conformément au formulaire de candidature téléchargeable mis à la disposition des candidats au projet sur les sites web suivants :

www.mes.tn

www.ceres.rnrt.tn

Le formulaire de candidature dûment rempli et signé doit être envoyé ou déposé directement par le coordinateur scientifique en 5 exemplaires, soit le document original et quatre copies, avec une version numérique sur C.D au :

Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales
23, rue d'Espagne Tunis 1000.

Date limite de dépôt des dossiers est fixée pour le 30 mars 2009 le cachet du Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales faisant foi.

Les propositions, non formulées selon le modèle fourni ou parvenues hors délais, ne seront pas prises en considération.

9- Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Centre de Etudes et de Recherches Economiques et Sociales : 23, rue d'Espagne Tunis 1000.

- Tél./ Fax. : 71 326 770.
- E-mail webmaster@ceres.rnrt.tn (le directeur général du Centre de Etudes et de Recherches Economiques et Sociales).